

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Vandenesse-en-Auxois
bief 12 du versant Saône

borne kilométrique (canal de Bourgogne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA21003678
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2008, 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : borne
Précision sur la dénomination : borne kilométrique

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal de Bourgogne
Références cadastrales :

Historique

Type de borne placée tous les 5 km (en 1835 ?) pour le calcul des droits de navigation. Elle porte la distance parcourue depuis Laroche : Y K 165, bien que les sources évoquent la distance depuis Saint-Jean-de-Losne avec la lettre S (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 59 et Ecole nationale des Ponts et Chaussées, fonds ancien, ms. 460).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle
Dates : 1835 (daté par source)

Description

Borne à la partie supérieure cintrée. Elle est située juste en amont du site d'écluse n°12, sur la rive droite.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Les bornes du Canal de Bourgogne : <http://canaux.region-bourgogne.fr/bourgogne/ouvrages-dart/bornes/>

Illustrations



Vue de face.

Phot. Alain Morelière

IVR26_20072106249NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal de Bourgogne (canaux de Bourgogne) (IA21003645)

synthèse sur les bornes du canal de Bourgogne (canal de Bourgogne) (IA21004588)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de face.

IVR26_20072106249NUC2A

Auteur de l'illustration : Alain Morelière

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation